

Image not found or type unknown



## Badgeage modifié par mon employeur

Par **hipopo2012**, le **11/06/2012** à **12:04**

Bonjour, je suis responsable d'un magasin de meubles, je suis cadre et suis sous la convention collective négoce de meubles. Je badge sur informatique, tout comme mes collègues le matin en arrivant, le départ et retour de la pause déjeuner et le soir pour vérification, j'ai noté deux horaires de sorties à deux dates différentes ; à ces deux dates, je devais terminer à 19h30 mais j'ai dépassé et donc badgé à plus de 50 mn après 19h30. J'ai dernièrement demandé le relevé de badgeage me concernant de ces 2 dates et ma direction me les a envoyé : il est noté que j'ai badgé à 19h30 pour ces 2 dates ; alors que c'est faux, et que j'ai des témoins car mes collègues sont parties en même temps que moi et nous avons noté ensemble ces horaires et signé à côté. On a le droit de me falsifier mes horaires ? Peut-être parce que je suis cadre ? Ou mon employeur est-il en faute ? Merci d'avance de votre réponse.